

Programme Formation à la conduite en sécurité des ponts roulants et des portiques. Test théorique et pratique pour la délivrance d'un CACES® R484

Durée: 14H 21H (test théorique et pratique compris).

Public(s) concerné(s) : Toute personne appelé à conduire des ponts roulants et des portiques Catégorie 1 commande au sol radio ou filaire.

Prérequis:

- > 18 ans d'âge minimum.
- > Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.
- > Aptitude médicale à la conduite des ponts roulants.

Pour la partie pratique, le candidat doit être muni de ses EPI (casque de sécurité, gants de manutention, chaussures de sécurité, vêtement rétro réfléchissant).

Catégories de CACES®: cat.1

Nombre de stagiaires par session : Minimum : 1 Maximum : 8

Objectifs: Être capable de :

- > Connaître la réglementation en vigueur.
- > Identifier les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant et d'un portique.
- > Connaître les notions élémentaires de physique.
- > Connaître la technologie des ponts roulants.
- > Utiliser en appliquant les règles de sécurité un pont roulant, portique ou semi-portique.
- > Mettre en œuvre les vérifications et entretien d'usage des ponts roulants.
- > Mettre en application les accessoires de levage et règles d'élingage.

Le CACES® R484 obtenu est valable 05 ans.

Titres et qualités du formateur et du testeur : Ils sont formés à la pédagogie, expérimentés dans la conduite des PEMP de la catégorie concernée et titulaires du ou des CACES® correspondants. Le testeur est agréé par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC

Moyens Pédagogiques : Vidéo projection, notices fabricants, divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique.

Plateau technique certifié selon la R484 de la CNAM

<u>Programme</u>

1. Partie théorique

> Réglementation : Connaissances générales

> Technologie des ponts roulants et portiques



- > Les principaux types de ponts roulants. Les catégories de CACES®
- > Notions élémentaires de physique Capacité des ponts roulants et portiques
- > Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- > Vérification d'usage
- > Exploitation des ponts roulants et portiques
- > Accessoires de levage et règles d'élingage
- > Les principales anomalies

2. Partie pratique

- > Prise de poste et vérifications
- > Conduite et Manœuvres : Adéquation, positionnement de l'opérateur, mouvements simples et mouvements combinés, maitrise et rattrapage du ballant
- > Elingage
- > Fin de poste Opérations d'entretien quotidien Maintenance

<u>3. Test</u>

Test théorique : QCM (temps défini)

Test pratique : Parcours et temps définis

4. Validation:

Attestation nominative de fin de stage.

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des Ponts roulants et portiques de la catégorie 1, si résultat positif.

En cas d'échec partiel (théorie ou pratique), le salarié conserve le bénéfice de la partie validée pendant 12 mois, afin de se représenter aux épreuves non validées, au sein du même organisme.